

14 novembre 1997 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Interview de M. Jacques Chirac, Président de la République, accordée aux radios publiques de langue française, sur l'édification d'un espace politique francophone, sur les liens entre le libéralisme économique et les droits de l'homme, sur la crise irakienne et l'interdiction des mines anti-personnel, Hanoï le 14 novembre 1997.

QUESTION - Monsieur le Président, merci d'avoir accepté l'invitation de la Communauté des radios publiques de langue française pour évoquer avec vous ce 7ème Sommet de la Francophonie qui s'est ouvert à Hanoi, Anina Meeus de la radio télévision belge, Patrick Chabaudet de la radio suisse romande et Robert Houle de radio Canada.

Je vous propose d'entrer tout de suite dans le vif du sujet : la Francophonie à Hanoi va vivre un moment fort de son histoire en affirmant une réelle ambition politique en créant un espace politique francophone. Alors, est-ce que vous pouvez tout de suite nous expliquer quel sera le contenu de ce projet politique ?

LE PRESIDENT - La Francophonie a décidé, lors de son dernier Sommet à Cotonou, de s'organiser mieux, de moderniser son action. Et pour cela, elle a décidé que les 49 pays qui sont membres de l'espace francophone renforceraient leur solidarité et, je dirais, une forme d'unité en créant un ensemble avec un Secrétaire Général, qui parlerait en leur nom et qui donnerait à la Francophonie une voix et un visage.

QUESTION - Quelle est pour vous la particularité d'un ensemble comme la Francophonie par rapport à d'autres ensembles aussi basés sur les langues, comme les espaces espagnol, portugais ou turc, par exemple ?

LE PRESIDENT - La Francophonie, c'est d'abord la volonté de refuser l'uniformisation linguistique et culturelle du monde. C'est la volonté de maintenir la richesse des diversités culturelles qui s'expriment au travers de la diversité des langues qu'il faut donc aider à se développer. A Cotonou, j'avais lancé un appel à ceux qui parlent les grandes langues du monde, et notamment l'espagnol et le portugais, les autres aussi l'arabe, le chinois, le japonais, le hindi, le russe et bien d'autres, pour qu'ils s'organisent de la même façon et qu'avec nous ils se battent pour le multiculturalisme. Alors, je me réjouis de voir que les hispanophones et les lusophones ont déjà fait un premier pas dans la bonne direction, et nous entendons travailler avec eux la main dans la main.

QUESTION - Vous l'avez dit, la Francophonie, avec le Secrétaire Général qui sera nommé à Hanoi, aura une voix et un visage. Concrètement, quel sera son mandat, quelles seront ses possibilités d'intervention auprès des pays membres de la Francophonie ?

LE PRESIDENT - Je crois qu'il devra être le porteur d'une certaine conception de l'humanisme, une certaine vision de l'Homme, de sa dignité, de ses libertés, qui est en gros partagée par l'ensemble des francophones. Et ceci le conduira à exprimer ces valeurs dans le monde et à exprimer la solidarité des pays francophones, chaque fois que ce sera nécessaire, pour résoudre

exprimer la solidarité des pays francophones, chaque fois que ce sera nécessaire, pour résoudre des crises, pour résoudre des conflits, pour affirmer l'état de Droit, pour lutter contre les dérives ou les difficultés. D'être en quelque sorte le sage qui dit ce qu'il faut faire, sans aucune ingérence dans les affaires intérieures de chacun des pays qui composent la Communauté naturellement, mais à leur demande. D'où la nécessité d'avoir un Secrétaire Général qui ait une autorité morale et une expérience importante.

QUESTION - Mais justement, beaucoup de conflits au sein de la Francophonie concernent l'Afrique. Les Africains en coulisse disent qu'ils auraient préféré que ce soit un Africain qui soit le premier Secrétaire Général de la Francophonie. Est-ce que ces tensions, qui se sont manifestées en coulisse, ne viennent pas un peu ternir la crédibilité de Boutros Boutros-Ghali dans les premiers mois de son mandat ?

LE PRESIDENT - Vous savez, d'abord, Boutros Boutros-Ghali est un Africain, c'est un Egyptien. L'Egypte est encore en Afrique. Ensuite, c'est un homme qui a une très grande expérience. C'est très important, surtout pour être le premier Secrétaire Général de la Francophonie. Il faut créer l'institution. C'est un homme qui est respecté par tout le monde. Et puis, j'ajoute que, ayant eu à l'ONU un rôle déterminant et unanimement apprécié, il pourra nous faire profiter de cette expérience et de cette intelligence des choses.

QUESTION - Donc, vous ne craignez pas qu'il y ait ce genre de conflits entre Monsieur Boutros-Ghali...

LE PRESIDENT - Je peux vous le dire, il n'y aura aucun conflit. Au contraire. C'est, je crois, l'homme qu'il nous fallait. J'ajoute que pour affirmer dans le monde l'importance et la crédibilité de l'espace politique, puisqu'il s'agit de cela, francophone, il fallait un homme qui soit universellement connu.

QUESTION - Il y a une absence assez remarquée lors de ce Sommet, c'est celle de la République démocratique du Congo. Comment est-ce que vous interprétez cette absence, et, plus précisément, est-ce qu'il n'y a pas un lien entre cette absence et la politique que la France a menée lors de la fin du régime zaïrois ?

LE PRESIDENT - Je ne dirais pas que la France ait mené une politique. Elle a constaté une évolution. Ce que la France souhaite, c'est que la République démocratique du Congo réintègre d'abord l'ensemble international, en respectant notamment les règles de Droit, qu'elle affirme clairement vouloir devenir une démocratie, qu'elle ouvre ses portes à l'ONU pour voir ce qui réellement s'est passé ou ne s'est pas passé, notamment en matière de Droits de l'Homme. Alors, je souhaite beaucoup que la République démocratique du Congo fasse l'effort nécessaire pour redevenir un élément très actif de la Francophonie.

QUESTION - Monsieur le Président, qu'est-ce qu'il se passera lorsque cet espace politique francophone aura pris, je dirais, sa vitesse de croisière en quelque sorte, qu'est-ce qu'il se passera dans l'hypothèse où, sur un conflit particulier, il y aura divergence entre la politique de l'espace francophone et la politique étrangère française, par exemple en Afrique.

LE PRESIDENT - Je vous dirai qu'il peut toujours y avoir entre des pays des divergences politiques. Le problème, c'est d'avoir la possibilité de les résoudre. Pour les résoudre, il faut un peu de bonne volonté, et puis il faut aussi des hommes qui aient l'autorité morale nécessaire pour résoudre les conflits. Et moi, je fais confiance au Secrétaire Général de la Francophonie, quand il sera élu, ce sera probablement Boutros Boutros-Ghali, pour avoir cette expérience, ce tact, cette manière de résoudre les conflits.

QUESTION - Est-ce qu'on peut imaginer, par exemple, que le Secrétaire Général, dans les conflits qu'a connus l'Afrique ces derniers mois ou ces dernières années, aura l'occasion de faire entendre, je dirais, une voix différente, éventuellement de participer à la résolution de ces conflits ?

LE PRESIDENT - J'en suis persuadé.

QUESTION - La question des droits humains, des droits démocratiques, c'est fondamental pour un organisme comme la Francophonie qui veut obtenir une crédibilité sur le plan international. Mais, est-ce qu'il ne faudrait pas envisager, comme le Commonwealth, pour que cette crédibilité-là soit vraiment reconnue, un régime de sanctions contre des Etats membres, qui pourraient faire

reculer, par exemple, les droits démocratiques sur leur territoire ?

LE PRESIDENT - C'est une conception. Je ne la partage pas. Je n'ai jamais vraiment observé que la politique de sanctions ait eu des effets positifs. En règle générale, les sanctions ne font que renforcer les autorités gouvernementales dans leur opposition à l'extérieur, et ceux qui souffrent des sanctions, ce sont toujours les malheureux, les petits, les pauvres, les enfants, les personnes âgées, ceux qui n'ont plus de lait, ceux qui n'ont plus de médicaments, ceux qui n'ont plus à manger. Par conséquent, je ne crois pas que ce soit une très bonne formule et, s'agissant de l'espace francophone, l'espace politique solidaire de la Francophonie, je ne suis pas personnellement partisan de lui donner la possibilité de faire des sanctions. Pour cela, il y a l'ONU. Alors, l'ONU est un organisme qui a l'expérience, la capacité, un système de décisions qui lui permet, à tort ou à raison, d'envisager des sanctions. Mais n'étendons pas ce système à d'autres organisations.

QUESTION - Mais alors, à partir de ce moment-là, il se pourrait que la Francophonie cautionne des gestes répréhensibles et maintienne ses relations intactes avec des pays qui pourraient être condamnables sur le plan politique?

LE PRESIDENT - Je ne crois pas que c'est par les sanctions que l'on peut renverser des situations. Il y a d'autres moyens beaucoup plus efficaces.

QUESTION - Est-ce que vous pensez, par exemple, que le libéralisme économique peut entraîner à terme une amélioration des Droits de l'Homme ? Est-ce que ce n'est pas une conception répandue, mais est-ce qu'elle n'est pas un peu limitée ? Par exemple, dans les pays asiatiques, on joue beaucoup la carte du libéralisme économique au niveau international pour attirer des capitaux, mais ce libéralisme économique ne se traduit pas dans la politique intérieure des pays, donc, sans bénéfice peut-être pour les Droits de l'Homme dans les pays qui sont concernés par ce libéralisme ?

LE PRESIDENT - Vous savez, je suis depuis très très longtemps, comme beaucoup d'autres et presque comme tous les Français, un militant des Droits de l'Homme. Et puis les fonctions que j'ai occupées m'ont conduit, plus que d'autres, à essayer d'obtenir des aménagements, pour un certain nombre de personnes, conformes aux Droits de l'Homme. J'ai une longue et ancienne expérience dans ce domaine qui a commencé avec la défense des prisonniers politiques en Union Soviétique, dans les années 75 quand j'étais Premier Ministre. Je ne crois donc pas avoir de leçons à recevoir dans ce domaine, et d'ailleurs personne ne m'en donne. Je dirais simplement qu'il faut savoir ce que l'on veut.

Si l'on veut naturellement se faire plaisir, en parlant dans des micros, en faisant des numéros à la télévision, c'est possible. Mais cela a un résultat négatif. C'est-à-dire que les personnes que l'on entend soutenir se retrouvent généralement dans une situation bien pire que si l'on ne disait rien. La défense des Droits de l'Homme, cela implique d'abord d'avoir une capacité de convaincre ses interlocuteurs, et donc un sérieux dans la discussion. Pas de l'arrogance, il ne s'agit pas d'humilier les gens qui n'ont pas les mêmes conceptions que nous. Il s'agit de les convaincre qu'il y a des droits qui sont universels, et, à partir de là, on peut obtenir des résultats positifs. C'est l'action que je m'efforce de mener, ici même au Vietnam, ailleurs aussi. Mais je dois dire que je n'approuve pas beaucoup ceux qui crient très fort et cela a pour conséquence naturellement, pensent-ils, de les faire bien voir ou de se faire plaisir, mais généralement cela a des conséquences très négatives pour les Droits de l'Homme.

QUESTION - Est-ce que le poids économique d'un pays peut aider justement à convaincre ?

LE PRESIDENT - Alors, le progrès social et l'ouverture économique s'accompagnent forcément d'un progrès dans le domaine des Droits de l'Homme, parce qu'on ne peut pas être un système libéral sur le plan économique, accepter les libertés qui sont nécessaires pour les transactions, pour les affaires, et puis rester fermé sur le plan politique. Ce n'est pas possible. Donc, on le voit en Chine, on le voit ailleurs, on l'a vu en Russie. L'ouverture économique tire forcément derrière elle l'ouverture politique. Mais, ne soyons ni arrogants, ni humiliants. Essayons d'être efficaces.

QUESTION - Oui, il y a clairement la volonté marquée par le Vietnam à l'occasion de ce Sommet d'accentuer le volet économique de la Francophonie. On parle même de la création d'un espace

économique francophone. Quelle peut être son utilité ou sa spécificité, alors qu'il existe déjà de très nombreuses organisations internationales - l'Union Européenne, l'ASEAN ou l'OMC - qui déterminent quand même les règles générales des échanges économiques internationaux. Quelle peut être la spécificité de cet espace économique francophone ?

LE PRESIDENT - Vous voyez, il y a des organisations mondiales comme l'OMC, dont vous parlez, l'ONU et il y a des organisations régionales, politiques, comme l'Organisation de l'Unité Africaine, l'ASEAN, et d'autres, l'Union Européenne. La spécificité, comme vous dites, la singularité de l'espace francophone, c'est sa vocation culturelle, au sens large du terme. On part d'une langue qui est plus ou moins partagée, qui elle-même véhicule un certain nombre de valeurs, une culture et on discute ensemble. Et c'est comme cela que se créent des solidarités, tout simplement parce que, que l'on crée, que l'on fasse des affaires, que l'on discute de l'avenir, ou que l'on conteste, on le fait dans une langue. Nous avons aujourd'hui 49 pays qui, en gros, veulent le faire en français. Et cela n'existe nulle part ailleurs, jusqu'au jour où, je l'espère, les russophones, les hispanophones, les lusophones et bien d'autres, feront la même chose. Alors, il y aura un équilibre culturel dans le monde, qui sera, sans aucun doute, un élément de paix et de développement.

QUESTION - Monsieur le Président, on a parlé des aspects politiques, économiques de la Francophonie. Alors, maintenant encore faut-il savoir comment communiquer et de quelle façon, et Robert Houle du Canada est très intéressé justement par les moyens de communication modernes de la Francophonie ?

Oui, parce que la culture, c'est aussi maintenant la haute technologie et vous dites dans votre discours que - c'est tout de même important - il y a un risque, vous ne parlez pas de l'anglais, un risque important de la prépondérance d'une seule langue sur les vecteurs modernes de la communication. La Francophonie semble très en retard dans ce monde du multimédia, de l'Internet, de l'Inforoute. Alors, comment combler ce retard, est-ce que ce retard est aussi inquiétant ?

LE PRESIDENT - Alors, il n'est pas encore inquiétant, je crois. Mais, si cela devait durer, il deviendrait très vite inquiétant. Je voudrais d'abord rendre hommage au Canada, qui, le premier dans la Communauté francophone, a fait un effort important. Le Canada et notamment le Québec, les deux, ont fait un effort très important, à la fois financier, technique, de création pour être présents sur les Inforoutes. Eh bien, je pense que ce qu'a fait le Canada, et notamment le Québec, doit être fait par l'ensemble de la Communauté francophone, et notamment la France. Nous avons décidé d'affecter des crédits assez importants, 20 millions de francs pour créer, pour participer à cette présence sur les autoroutes de l'information et, tous ensemble, nous sommes bien déterminés, comme on l'a décidé au Sommet de Cotonou, à être présents sur les autoroutes de l'information. Et je remercie les Canadiens de ce qu'ils ont fait pour montrer le chemin.

QUESTION - Monsieur le Président, tous ces nouveaux objectifs qui seront fixés au cours du Sommet de Hanoi pour la Francophonie, est-ce que cela signifie que vous allez devoir redistribuer autrement les moyens qui sont déjà affectés traditionnellement pour la formation, la culture etc... ou bien est-ce qu'un effort supplémentaire sera fait ?

LE PRESIDENT - J'espère qu'un effort supplémentaire sera fait par l'ensemble des pays, chacun au niveau de ses capacités. En tous les cas, la France donne l'exemple, puisque pour cette année et l'année prochaine, elle va mettre chaque fois, chaque année, 42 millions de francs supplémentaires pour les actions liées à la Francophonie pour les deux ans qui viennent - je veux dire pour 98 et 99- et j'espère que tout le monde fera un effort dans ce domaine.

QUESTION - Monsieur le Président, si vous me le permettez, je souhaiterais revenir sur la visite d'Etat que vous venez d'effectuer au Vietnam, avant que ne s'ouvre ce Sommet de la Francophonie. Il y a toutes les raisons pour que la France se réjouisse, sur le plan commercial de cette visite, puisqu'elle a réussi à reconquérir ou à conquérir la place de premier investisseur occidental dans ce pays. Quel bilan tirez-vous à la fois sur le plan économique et sur le plan politique de cette visite de deux jours au Vietnam que vous connaissez déjà très bien ?

LE PRESIDENT - Je vais vous dire : avant de parler de politique ou d'économie, je parlerai plutôt du cœur. Je suis vraiment heureux que la France, qui a des liens particuliers avec la région

du coeur. Je suis vraiment heureux que la France, qui a des liens particuliers avec la région indochinoise depuis trois siècles, ait retrouvé, après les drames que nous avons vécus, une amitié profonde, une compréhension et, à ce titre, j'ai été très sensible à l'accueil qui m'a été réservé. Vous savez, en 1993, le Président François Mitterrand était venu. Cela avait été la visite de la réconciliation. Et cette année je suis venu et j'ai eu le sentiment que c'était la visite du partenariat. Alors c'est vrai, vous l'avez dit, nous avons obtenu des contrats fort importants - plus de 4,5 milliards de

francs - , ce qui représente 12.000 emplois. Ce n'est pas négligeable pour nous. Mais au-delà de cet aspect des choses, c'est un mouvement qui est engagé et qui devrait rendre plus proche le Vietnam et la France. Un Vietnam qui a besoin que la France l'aide, notamment dans l'Union Européenne, et une France qui a besoin que le Vietnam soit un peu sa porte d'entrée dans cet immense marché asiatique, qui est l'un des grands éléments de richesse de demain.

QUESTION - Pour rester sur cet aspect économique, Monsieur le Président, pour les entreprises françaises, elles ont des moyens importants et peuvent prendre le temps de négocier avec les autorités vietnamiennes etc... Mais vous avez souvent entendu pendant votre visite les difficultés, la complexité quelquefois administratives, juridiques etc... Comment peuvent faire les PME et qu'est-ce qui peut être mis en place spécifiquement pour les PME, ici, au Vietnam, de façon à leur ouvrir également ce marché vietnamien ?

LE PRESIDENT - D'abord, c'est vrai qu'il y a des difficultés pour ces entreprises, les petites comme les grandes. Il faut comprendre que le Vietnam est un pays qui a engagé une politique de réforme, à la fois courageuse et considérable, et que cela ne se fait pas du jour au lendemain. Vous savez, les réformes, c'est toujours facile de les conseiller aux autres. C'est toujours plus difficile de les faire soi-même. Nous en avons l'expérience en France. Alors ne soyons pas les premiers à jeter la pierre. Ceci étant, il y a d'abord un effort constant et poursuivi par les autorités vietnamiennes pour améliorer les conditions de travail des entreprises, petites, moyennes et grandes, ou des investisseurs pour faciliter les échanges.

Il y a deuxièmement un effort important fait par la France pour donner les informations nécessaires. Je suis venu, ici, après toute une série de représentants de petites entreprises ou de moyennes entreprises qui veulent faire des affaires au Vietnam, et qui vont les faire. Et puis, il y a l'aide que les grandes entreprises peuvent apporter aux petites, et qui est considérable. Il y a un certain nombre de grandes entreprises, ici, comme d'ailleurs dans d'autres pays, qui pratiquent ce que l'on appelle le portage. Cela veut dire simplement que des grandes entreprises prennent en charge, en quelque sorte, des petites ou des moyennes entreprises pour leur permettre, pour leur faciliter leur implantation, de façon matérielle au départ, en donnant des locaux ou des moyens de transmission, de façon culturelle, en leur donnant la marche à suivre pour s'adresser aux responsables, aux administrations etc... Et nous avons de grandes entreprises qui font cela. Il est de l'intérêt de tout le monde que les petites et moyennes entreprises s'implantent à l'extérieur. Donc l'Etat, naturellement, doit les aider, mais également les grandes entreprises, c'est aussi leur intérêt, et j'observe qu'elles le font de plus en plus, et je m'en réjouis.

QUESTION - Monsieur le Président, nous souhaiterions aborder avec vous également quelques questions de politique internationale et c'est Patrick Chabaudet qui vous pose la première question.

Oui, l'Asie vient d'être plongée depuis quelques mois dans une crise financière assez sérieuse, l'Indonésie et la Thaïlande ont des programmes de soutien du Fonds Monétaire International, la Corée du Sud est fragilisée, le Japon lui-même reconnaît officiellement que son économie plafonne complètement. Cette crise est-elle passagère ? Aura-t-elle un impact, selon vous, sur la croissance de cette région et, peut-être par ricochet, un impact sur les pays occidentaux ?

LE PRESIDENT - C'est naturellement, en matière financière, difficile de prévoir, mais je vais vous donner mon sentiment personnel. La crise qui s'est développée, et dont le Vietnam a été épargné, cette crise a pour origine, me semble-t-il, la faiblesse du système bancaire et financier de certains pays, c'est particulièrement vrai pour la Thaïlande, l'Indonésie. Mais lorsque l'on regarde chacun de ces pays, on s'aperçoit que leurs équilibres, en gros, sont bons, ceux que les experts appellent aujourd'hui, les fondamentaux, c'est-à-dire l'inflation, le déficit des finances

publiques, le taux de croissance. Tout cela est bon. Ce qui fait que je ne pense pas que cette crise, qui a des conséquences, soit durable ou qu'elle soit de nature de remettre en cause la capacité extraordinaire de ces pays. Il y a une population nombreuse, il y a donc un marché de consommation important, il y a des hommes et des femmes qui travaillent énormément. Il y a finalement des finances qui sont relativement bien gérées, parce que tous ces pays ont des déficits budgétaires faibles. Alors naturellement, il y a des faiblesses dans le domaine, et il faut corriger un certain nombre de déséquilibres. Je crois que cela est possible, et je me réjouis que la solidarité financière internationale ait joué très bien, grâce au Fonds Monétaire International, et je voudrais rendre hommage au Directeur général de ce Fonds qui est un Français, M. Camdessus, à qui la Communauté internationale doit beaucoup.

Je me réjouis aussi d'avoir pris l'initiative, dans la réunion du G7 à Lyon, il y a maintenant un an et demi, d'un renforcement des moyens d'intervention des organismes financiers internationaux, le Fonds Monétaire, la Banque Mondiale, décision que nous avons confirmée à Denver, à la réunion suivante du G7, parce qu'aujourd'hui on s'aperçoit que l'on en avait bien besoin. Je ne suis pas pessimiste et je ne suis pas inquiet pour l'Asie.

QUESTION - Monsieur le Président, vous êtes bien sûr tenu informé des derniers développements de la crise irakienne. Alors je voudrais que, à cette heure, à l'heure à laquelle nous enregistrons, ici, à Hanoi, vous nous donniez votre sentiment sur ces derniers développements et que vous nous disiez, selon vous, quels sont les moyens de sortir ou d'aboutir à, peut-être, une solution de cette crise irakienne ?

LE PRESIDENT - Je voudrais dire d'abord, que je regrette beaucoup l'obstination des dirigeants irakiens, la position très dure qu'ils ont prise à l'égard de la Commission de l'ONU et, plus précisément, de ses représentants américains. Mais il était évident que l'ensemble des membres de la Commission serait solidaire des Américains. Je pense que c'était une erreur, car tout le monde souhaite sortir de cette crise et tout le monde souhaite que l'Irak réintègre normalement la Communauté internationale. Pour cela, il fallait que les résolutions votées par le Conseil de Sécurité de l'ONU, afin de s'assurer que l'Irak ne pouvait, en aucun cas, développer les moyens d'agression vis-à-vis de l'extérieur -qu'il s'agisse des moyens nucléaires, des moyens bactériologiques, des moyens chimiques etc...-, il fallait que cette Commission puisse aller au terme de ses travaux. Et il fallait parallèlement que la Communauté internationale indique très clairement que, lorsque la Commission aurait conclu ses travaux, en disant qu'il n'y avait plus de danger, alors il fallait naturellement lever l'embargo. Et nous n'étions pas très loin de cette situation. Si bien que je regrette beaucoup la position trop ferme prise par l'Irak qui, dans cette affaire, se met un peu dans son tort.

QUESTION - Monsieur le Président, Robert Houle de radio Canada va vous poser la dernière question de notre entretien.

M. Chrétien, tantôt, a fait un appel aux pays francophones pour qu'ils soient tous signataires du Traité qui va abolir l'utilisation des mines anti-personnel. Quatre pays de la Francophonie n'ont toujours pas signé ce Traité, dont deux importants : le Vietnam qui est l'hôte de cette conférence, et aussi l'Egypte d'où est originaire M. Boutros Boutros-Ghali. Est-ce que vous trouvez important que ces pays-là de la Francophonie s'inscrivent à temps dans ce Traité, participent tous à ce Traité ?

LE PRESIDENT - Cette affaire des mines anti-personnel est un des grands drames de notre temps. Dans cette affaire j'ai soutenu, dès le départ et sans réserve, la position du Premier Ministre canadien. Et j'ai milité, avec lui, pour obtenir que le plus grand nombre de pays accepte de signer ce qui sera présenté prochainement, à la fin de l'année, à Ottawa, c'est-à-dire l'interdiction des mines anti-personnel. Je regrette qu'un certain nombre de pays, pour des raisons diverses, n'ait pas estimé pouvoir le faire. Je regrette que les Américains n'acceptent pas de signer ce Traité. Je le regrette. Je suis intervenu personnellement, de façon très forte auprès de M. Eltsine, le Président russe, qui a fait un pas en avant important, mais qui n'est pas encore définitif. Je regrette que d'autres grands pays n'aient pas encore signé. Je souhaite que, le plus vite possible, tous les pays du monde, les francophones et les autres, signent le Traité d'Ottawa.

